



Chaire de Métaphysique et Philosophie de la connaissance
Claudine Tiercelin

Année 2020-2021

Sémiotique et ontologie (suite et fin)

1. Cours du Mardi 2 mars 2021

Les antécédents modernes de la sémiotique (2)

Signes, perception et action : Reid et Condillac ou comment peut-on ne pas être réaliste ? (2)

3. De la perception au langage, et retour : La typologie des signes et ses variantes

Textes de Condillac (1714-1780). *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746) (in Le Roy, vol.1) ; *Les Monades* (anonyme, 1748), *Traité des systèmes* (1749) ; *Traité des sensations* (1754) ; *Traité des animaux* (1755) ; *Cours d'études* (1775) ; *Le Commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre* (1776) ; *La Logique ou l'art de penser* (1780) ; *La Langue des calculs*, ouvrage posthume (1798).

Éditions : G. Le Roy. *Œuvres Philosophiques de Condillac*, 3 vols, Paris, PUF, 1947-1951. On indique le n° du volume, la page et, avec les lettres A ou B, la colonne.

Condillac, Lettres inédites à Gabriel Cramer, texte établi, présenté et annoté par G. Le Roy, Paris, PUF, 1953.

Les Monades, (édition établie et présentée par L. Bongie), The Voltaire Foundation, Oxford 1980, traduction française et appareil critique par F. Heidsieck & F. Pierobon, Grenoble, éditions Millon, 1994.

Essai sur l'origine des connaissances humaines, édition critique, introduction et notes par J.-C. Pariente et M. Pécharman, Paris, Vrin, 2014.

Renvoi aux auteurs cités dans le cours : Sur Condillac : A. Bertrand (dir.), *Condillac: L'origine du langage*, Paris, PUF, 2002 ; A. Bertrand (dir.), *Condillac, philosophe du langage ?*, Lyon, ENS Editions, collection «La croisée des chemins », 2016; H. Aarsleff « Condillac a-t-il trop donné aux signes ? (Condillac et Wittgenstein) », in A. Bertrand (dir.), 2002, p. 85-112 ; A. Bertrand, « Deux définitions du langage d'action ou deux théories de l'esprit », in A. Bertrand (dir.) 2016 ; A. Charrak, *Empirisme et métaphysique. L'Essai sur l'origine des connaissances humaines de Condillac*, Paris, Vrin, 2015 ; F. Clementz, « Condillac, des sensations aux qualia », in *Le philosophe et le langage*, Études offertes à J.-C. Pariente, (M. Pécharman & Ph. De Rouilhan dir.), Vrin, 2017, p. 145-176 ; J. Dokic, « Condillac et le proto-langage entre autres précurseurs », in A. Bertrand (dir.) 2016 ; F. Markovits-Pessel, *La statue de Condillac, les cinq sens en quête du moi*, Paris, Hermann, 2018 ; J.-C. Pariente, « La construction de la sensation dans l'Essai », *Revue de Métaphysique et Morale*, n°1, 1999, p. 3-26 ; « L'effacement du logique chez Condillac », in A. Bertrand (dir.), 2002, p. 57-84 ; M. Pécharman, « Signification et langage dans l'Essai de Condillac », *Revue de métaphysique et de morale* (n1/1999, p. 81-103 ; avant-propos à « Condillac après l'Essai sur l'origine des connaissances humaines », *Études Philosophiques*, janvier 2019-191, p.3-17 ; N. Rousseau, *Connaissance et langage chez Condillac*, Genève, Droz, 1987; E. Schwartz, « Les transformations de la sensation condillacienne : « un opérateur secret ? » », *Revue de Métaphysique et de morale*, 1999, p. 27-52) ; « Le statut des signes et la présupposition mutuelle de la nature », *Études Philosophiques*, janvier 2019-1, p. 19-56 ; C. Tiercelin, « Dans quelle mesure le langage peut-il être naturel ? (Condillac, Reid) », in A. Bertrand (dir.), 2002, p. 19-56. Consulter aussi : « Condillac et l'Essai sur l'origine des connaissances humaines », *Revue de métaphysique et de morale*, 1999, n°1 ; « Condillac après l'Essai sur l'origine des connaissances humaines », *Études Philosophiques*, janvier 2019.

Textes de Thomas Reid (1710-1796) : *Discours Philosophiques* (prononcés en latin : 1753-1762) ; *Recherches sur l'entendement humain* (1764 : *Inquiry into the Human Mind*) ; *Analyse de la Logique d'Aristote* (1774) ; *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme* (1785: *Essays on the Intellectual Powers of Man*) ; *Essais sur les pouvoirs actifs de l'homme* (1788: *Essays on the Active Powers of Man*)

Éditions: Se référer à l'édition des œuvres de Reid par l'université d'Edimbourg : <https://edinburghuniversitypress.com/series-the-edinburgh-edition-of-thomas-reid.html>

Voir notamment: *Inquiry into the Human Mind upon the Principles of Common sense*, Derek Brookes (ed.), 1997.

Essays on the Intellectual Powers of Man, Derek Brookes et Knud Haakonssen (eds.), 2002.

Essays on the Active Powers of Man, Knud Haakonssen & James A. Harris (eds.), 2010.

On trouvera aussi : Sur internet archive:

The Works of Thomas Reid (2 vols) ed. W. Hamilton, 1863. <https://archive.org/details/worksofthomasrei00reiduoft>;

Théodore Jouffroy : traduction de l'intégralité de l'œuvre de Reid de 1828 à 1836. <https://archive.org/search.php?query=Thomas%20Reid%20par%20Jouffroy>

Nouvelles traductions en français :

Essais sur les pouvoirs actifs de l'homme (Essays on the Active Powers of Man), traduction par Gaël Kervoas et Eléonore Le Jallé, Paris, Vrin, 2009.

Recherches sur l'entendement humain d'après les principes du sens commun (Inquiry into the Human Mind), traduction par Michel Malherbe, Paris, Vrin, 2012.

Sur Reid : B. Rollin, "Thomas Reid and the Semiotics of Perception", *The Monist*, vol.61, n°2, avril 1978 ; D. Schulthess, *Philosophie et sens commun chez Thomas Reid (1710-1796)*, Peter Lang, Berne, 1983 ; M. Dalgarno et E. Matthews (eds.), *The Philosophy of Thomas Reid*, Londres, Kluwer Academic Publisher, 1989 ; K. Lehrer *Thomas Reid*, Routledge, 1989 ; C. Tiercelin, "Reid and Peirce on Belief" in Dalgarno & Matthews (eds.), *op.cit.*, 1989, p. 205-224 ; N. Wolterstorff, *Thomas Reid and the story of epistemology*, New-York, Cambridge UP, 2001 ; T. Cuneo et R. V. Woudenberg (eds.), *The Cambridge Companion to Thomas Reid*, Cambridge, Cambridge UP, 2004 ; R. Nichols, *Thomas Reid's Theory of perception*, Oxford UP, 2007.

Textes cités :

43. « Dans le témoignage de la nature qui nous est donné par les sens aussi bien que dans le témoignage qui nous est donné par le langage, les choses nous sont signifiées par des signes, et, dans l'un comme dans l'autre, en vertu de principes primitifs ou par habitude, l'esprit passe du signe à la conception et à la croyance de la chose signifiée.

Nous avons distingué entre nos perceptions primitives et nos perceptions acquises, et entre le langage naturel et le langage artificiel. Il y a une grande analogie entre la perception acquise et le langage artificiel ; mais plus grande encore est l'analogie entre la perception primitive et le langage naturel.

Les signes dans la perception originelle sont les sensations. La nature nous en a donné une grande variété qui est en proportion de la variété des choses qu'elles signifient. La nature a établi une liaison réelle entre les signes et les choses signifiées ; et la nature nous a aussi enseigné l'interprétation des signes, de telle façon que, préalablement à l'expérience, le signe suggère la chose signifiée et crée la croyance qui s'y rapporte.

Les signes dans le langage naturel sont les traits du visage, les gestes du corps, les modulations de la voix, dont la variété est proportionnée à la variété des choses qu'ils signifient. La nature a établi une liaison réelle entre ces signes et les pensées ou les dispositions de l'esprit qu'ils signifient ; et la nature nous a enseigné l'interprétation de ces signes, de telle façon que, préalablement à l'expérience, le signe suggère la chose signifiée et crée la croyance qui s'y rapporte.

Un homme, quand il est en compagnie, sans agir ni en bien ni en mal, sans proférer un seul son articulé, peut se comporter avec grâce, civilement et poliment ; ou au contraire, petitement, grossièrement et de manière impertinente. Nous voyons les dispositions de son esprit par les signes naturels qu'elles donnent dans ses expressions et ses comportements, de la même manière que nous percevons la figure et les autres qualités des corps par les sensations qui leur sont naturellement liées.

Les signes dans ce langage naturel que sont l'expression et le comportement humains, tout autant que les signes dans nos perceptions primitives, ont la même signification sous tous les climats et dans toutes les nations ; et l'aptitude à les interpréter n'est pas acquise mais naturelle.

Dans la perception acquise, les signes sont ou des sensations ou des choses que nous percevons par le moyen des sensations. La liaison entre le signe et la chose signifiée est fixée par la nature et nous découvrons cette liaison par l'expérience, il est vrai à l'aide de nos perceptions originelles ou de celles que nous avons déjà acquises. Une fois cette liaison découverte, le signe, comme dans la perception originelle, suggère toujours la chose signifiée et suscite la croyance qui s'y rapporte.

Dans le langage artificiel, les signes sont des sons articulés qui sont liés par la volonté des hommes aux choses qu'ils signifient ; et en apprenant notre langue maternelle nous découvrons cette liaison par l'expérience, il est vrai avec l'aide du langage naturel ou de ce que nous maîtrisons dans le langage artificiel. Une fois cette liaison découverte, le signe comme dans le langage naturel, suggère toujours la chose signifiée et suscite la croyance qui s'y rapporte.

Nos perceptions primitives sont peu nombreuses en comparaison des perceptions acquises ; mais sans les premières nous ne pourrions parvenir aux secondes. De la même manière, le langage naturel est peu fourni en comparaison du langage artificiel ; mais sans le premier nous ne pourrions parvenir au second.

Nos perceptions primitives, à l'instar du langage naturel des traits et des gestes propres aux hommes, doivent être ramenées à des principes particuliers de la constitution humaine. Ainsi, c'est par un principe particulier de notre constitution que certains traits expriment la colère et par un autre principe particulier que certains traits expriment la bienveillance. C'est de même par un principe particulier de notre constitution qu'une certaine sensation signifie la dureté du corps que je manie ; et c'est par un autre principe particulier qu'une certaine sensation signifie un mouvement de ce corps.

Mais nos perceptions acquises et toute l'information que nous recevons par le moyen du langage artificiel doivent être ramenées à des principes généraux de la constitution humaine » (Reid 195a *Recherches*, Chap VI, sect. XXIV, 2012, p. 223-225).

44. « De même que dans les signes artificiels il n'y a souvent ni ressemblance entre le signe et la chose signifiée ni de rapport qui naisse nécessairement de la nature des choses, de même en va-t-il dans les signes naturels. Le mot *or* n'a pas de ressemblance avec la substance qu'il signifie et n'a rien par nature qui le rende propre à signifier cette substance plutôt qu'une autre ; cependant, par l'habitude et par l'usage, ce mot suggère cette substance et non une autre. De la même façon une certaine sensation du toucher suggère la dureté, bien qu'elle n'ait pas de ressemblance avec la dureté, ni autant que

nous le percevions, de rapport nécessaire avec elle. La différence entre ces deux sortes de signes réside seulement en ceci que dans le signe artificiel la suggestion est l'effet de l'habitude et de l'usage, alors que dans le signe naturel elle n'est pas l'effet de l'habitude mais procède de la constitution originelle de notre esprit.

Il résulte clairement de ce que nous avons dit sur le langage qu'il y a des signes naturels et des signes artificiels ; en particulier, que les pensées les desseins et les dispositions de l'esprit trouvent leurs signes naturels dans les traits du visage, dans la modulation de la voix, dans le mouvement et l'attitude du corps, que sans la connaissance naturelle de la liaison entre ces signes et les choses qu'ils signifient, le langage n'aurait jamais pu être inventé, ni s'imposer entre les hommes ; et que tous les beaux-arts sont fondés sur cette liaison que nous pouvons appeler *le langage naturel du genre humain*. Et il convient ici d'observer qu'il y a différents ordres de signes naturels et de relever les différentes classes où on peut les ranger de manière à concevoir plus distinctement la relation entre nos sensations et les choses qu'elles suggèrent, et ce que nous signifions quand nous disons des sensations qu'elles sont les signes des choses extérieures. » (Reid 121b, *Recherches*, chap. V, sect. III, 2012, p. 82-3).

45. Une troisième classe de signes comprend tous les signes naturels qui, bien que nous n'ayons jamais eu de notion ou de conception antérieure des choses significées, suggèrent cette notion, la suscitent par une sorte de magie naturelle, nous la font concevoir immédiatement et nous poussent à y croire. J'ai montré précédemment que nos sensations nous suggèrent un être sentant, un esprit auquel elles appartiennent ; un être qui jouit d'une existence permanente, bien que les sensations soient passagères et de courte durée ; un être qui reste le même tandis que ses sensations et toutes ses autres opérations sont variées à l'infini ; un être qui a la même relation à toute cette variété infinie de pensées, de desseins, d'actions, d'affections, de joies et de souffrances dont il a la conscience ou que sa mémoire lui retrace. La conception que nous nous formons de l'esprit n'est ni une idée de sensation ni une idée de réflexion, car elle n'est comme aucune de nos sensations ni comme rien de ce dont nous sommes conscients. La première conception que nous en formons et la croyance que nous en avons, ainsi que la relation ordinaire qui le rattache à tout ce dont nous avons conscience ou mémoire, voilà ce qui est suggéré à tout être pensant d'une manière qui nous reste inconnue. » (Reid 122a-b, *Recherches*, chap. V, sect. III, 2012, p. 84).

46. « La première classe comprend tous les signes naturels dont la liaison avec la chose significée est établie par la nature, mais qui ne se découvrent que par l'expérience. Tout l'objet de la vraie philosophie est de découvrir ces liaisons et de les réduire à des règles générales. Le grand Lord Verulam comprenait parfaitement cela, lorsqu'il faisait de la philosophie l'*interprétation de la nature*. Personne n'a jamais plus distinctement compris ou plus heureusement exprimé la nature et le fondement de l'art philosophique. Tout ce que nous connaissons de la mécanique, de l'astronomie et de l'optique, est-ce autre chose que les liaisons établies par la nature et découvertes par l'expérience et l'observation, et les conséquences qui en sont tirées ? Toute la connaissance que nous avons dans l'agriculture, dans le jardinage, dans la chimie et la médecine, est bâtie sur le même fondement. Et si jamais notre philosophie concernant l'esprit humain fait assez de progrès pour mériter le nom de science, ce dont on ne doit pas désespérer, ce doit être en observant les faits, en les réduisant à des règles générales, et en tirant de justes conclusions. Ce que nous appelons communément les *causes naturelles* pourraient plus proprement recevoir le nom de *signes naturels* et ce que nous appelons les *effets*, les *choses significées*. Pour autant que nous le sachions, les causes n'ont pas d'efficace propre ou de pouvoir causal ; et tout ce que nous pouvons affirmer avec certitude, c'est que la nature a établi une conjonction constante entre elles et les choses que nous appelons leurs effets, et qu'elle a donné aux hommes une disposition à observer ces liaisons, à se fier à leur persistance et à en faire usage pour perfectionner leur connaissance et accroître leur puissance. » (Reid 121b-122a, *Recherches*, 2012, p. 83).

47. « La deuxième classe est celle où la liaison qui est entre le signe et la chose significée n'est pas seulement établie par la nature, mais se découvre par un principe naturel, sans l'aide du raisonnement ou de l'expérience. De cette sorte sont les signes des pensées, des desseins et des désirs humains, que nous avons déjà mentionnés comme formant le langage naturel des hommes. Un petit enfant s'effraie d'un air courroucé, il s'apaise de nouveau si on lui sourit, si on le caresse. Un enfant qui a une bonne oreille musicale s'endort ou se met à danser, témoigne de la joie ou du chagrin, selon la modulation des sons musicaux qu'il entend. Les principes de tous les beaux-arts et de ce que l'on appelle le *bon goût* peuvent se résoudre dans des liaisons de cette sorte. Le bon goût peut être perfectionné par le raisonnement et l'expérience : mais si les premiers principes n'en étaient implantés par la nature dans notre esprit, il ne pourrait jamais être acquis. Qui plus est, nous avons déjà fait voir qu'une grande partie de cette connaissance que nous tenons de la nature se perd avec l'abandon des signes naturels et leur remplacement par des signes artificiels. » (Reid 121b-122a, *Recherches*, 2012, p. 84).

48. « L'expérience agit en nous de si bonne heure, qu'il n'est pas étonnant qu'elle se donne quelquefois pour la nature même » (*Essai*, I, IV, I, § 14, *OP*, I, 44B, 2014, p. 157).

49. « Car il semble qu'on ne saurait se servir des signes d'institution, si l'on n'était pas déjà capable d'assez de réflexion pour les choisir et pour y attacher des idées : comment donc, m'objectera-t-on peut-être, l'exercice de la réflexion ne s'acquerrait-il que par l'usage de ces signes ? » (*Essai*, I, II, V, § 49, *OP*, I, 22B, 2014, p. 107).

50. « Sans la connaissance naturelle de la liaison entre ces signes et les choses qu'ils signifient, le langage n'aurait jamais pu être inventé ni s'imposer entre les hommes » (Reid 121b, *Recherches*, 2012, p. 82-83).

51. « Les éléments du langage naturel des hommes, ou les signes qui naturellement expriment leurs pensées, peuvent être réduits, je crois, à trois sortes : les modulations de la voix, les gestes, et les traits du visage. C'est par leur moyen, que deux sauvages qui n'ont pas de langage artificiel commun, peuvent converser ensemble ; se communiquer leurs pensées d'une manière acceptable ; demander et refuser ; affirmer et nier ; menacer et supplier, commercer, passer des conventions et engager leur foi. On pourrait le confirmer par des faits historiques d'une autorité indéniable, s'il était nécessaire. » (Reid 118a, *Recherches*, chap. IV, section II, 2012, p.74).

52. « Je crois qu'on peut démontrer que si les hommes n'avaient eu un langage naturel, ils n'auraient jamais pu inventer un langage artificiel par la seule force de leur raison ou de leur génie. Car tout langage artificiel suppose un accord ou une convention pour attacher un certain sens à certains signes ; et donc il faut que des accords ou des conventions aient précédé l'emploi des signes artificiels ; or il ne peut y avoir d'accord ou de convention sans des signes, ni sans un langage ; et donc il doit y avoir un langage naturel qui précède l'invention de tout langage artificiel » (Reid 117b-118a, *Recherches*, 2012, p 73).

53. « A peine éclos, un poussin comprend les différents sons par lesquels sa mère l'invite à se nourrir ou le prévient du danger. Un chien ou un cheval comprend naturellement si la voix de l'homme est caressante ou menaçante. Mais les bêtes, que je sache, n'ont aucune notion de contrat ou de convention, ni ne perçoivent l'obligation morale de s'y conformer. Si la nature leur avait donné ces notions, elle leur aurait probablement donné des signes naturels pour les exprimer ; là où la nature a refusé ces notions, il est tout aussi impossible de les acquérir par le secours de l'art, qu'il l'est à un aveugle d'acquérir la notion des couleurs. Certaines bêtes sont sensibles à l'honneur et aux offenses ; elles éprouvent du ressentiment et de la gratitude ; mais aucune, à ma connaissance, ne peut faire une promesse ou engager sa foi, n'ayant point reçu de telles notions de leur constitution. Et si les hommes n'avaient pas naturellement ces notions et les signes naturels pour les exprimer, avec tout leur esprit et tout leur génie, ils n'auraient jamais pu inventer le langage. » (Reid 118a, *Recherches*, 2012, p. 73-74).

54. « Par cet instinct, une liaison réelle s'établit entre nos mots et nos pensées, et les mots deviennent ainsi propres à signifier les pensées, ce qu'ils ne pourraient faire autrement. » (Reid, 196b, *Recherches*, sect. XXIV, 2012, p 227).

55. « Il y a une autre division des facultés de l'âme, que les philosophes ont négligée, et qui méritait cependant leur attention, parce qu'elle a un fondement réel dans la nature des choses. Quelques-unes des opérations de notre esprit sont *sociales*, d'autres sont *solitaires*.

J'entends par opérations sociales celles qui supposent que nous sommes en commerce avec d'autres êtres intelligents. Un homme peut penser, vouloir, concevoir, juger, raisonner, être seul dans l'univers ; mais quand il interroge, quand il porte témoignage ou qu'il reçoit celui d'autrui ; quand il demande une faveur, ou qu'il l'accepte ; quand il commande ou obéit, quand il engage sa foi dans une promesse ou dans un contrat, ce sont là des actes qui ne peuvent avoir lieu dans la solitude. Ils supposent sans doute l'entendement et la volonté ; mais ils supposent quelque chose de plus, qui n'est ni l'un ni l'autre, savoir un état de société entre des êtres intelligents. Ils dérivent de facultés intellectuelles, si l'on veut, puisqu'ils ne peuvent se produire que dans des êtres doués d'intelligence ; mais ils ne sont ni la simple appréhension, ni le jugement, ni le raisonnement, ni une combinaison quelconque de ces opérations.

Interroger, est une opération aussi simple que juger ou raisonner : cependant ce n'est ni une simple appréhension, ni un jugement, ni un raisonnement. Il en est de même du témoignage, de la promesse, du contrat. Nous avons une idée parfaitement distincte de tous ces actes de l'entendement ; mais quand les philosophes veulent les réduire à l'échelle de leurs divisions, ils ne trouvent en eux qu'obscurités et contradictions. On peut en prendre une idée dans les recherches de Hume sur les principes de la morale (Section III, dans la note, vers la fin).

Les efforts des philosophes pour faire rentrer les opérations sociales dans leurs p 86 divisions consacrées, ressemblent beaucoup à ceux qu'on a faits pour ramener toutes nos affections sociales à certaines modifications de l'amour-propre. L'auteur de la nature nous ayant destinés à vivre en société, il a pourvu notre entendement de facultés sociales, comme il a placé dans notre cœur des affections sociales. Ces facultés et ces affections sont des éléments primitifs de notre constitution, et l'activité des unes et des autres n'est pas moins naturelle que celle de nos facultés personnelles et solitaires.

Nos facultés, aussi bien que nos affections sociales, se développent de très bonne heure, et bien avant que nous soyons capables de raisonner ; et cependant elles impliquent également la conviction qu'il existe d'autres êtres intelligents. L'enfant qui interroge sa nourrice fait un acte qui ne suppose pas seulement le désir de connaître ce qu'il demande, mais la conviction que sa nourrice est un être intelligent, qu'il peut lui communiquer ses pensées, et qu'elle peut à son tour lui communiquer les siennes. Comment est-il arrivé sitôt à cette ferme croyance ? Cette question bien résolue éclairerait la philosophie de l'esprit humain ; elle était digne d'occuper sérieusement les philosophes. Mais ni cette conviction précoce, ni les opérations de l'esprit qui la supposent, n'ont attiré leur attention : nous y reviendrons dans la suite.

Toutes les langues sont calculées pour exprimer les opérations sociales de l'esprit ; aussi bien que des opérations solitaires. On peut même affirmer que l'expression des premières est le but primitif et direct du langage. Un homme qui n'aurait point de commerce avec des êtres intelligents n'aurait point de langage ; il serait plus muet que les animaux, puisque ceux-ci ont quelque commerce entr'eux, et même avec l'homme. Il est vrai que lorsque nous sommes en possession du langage, il aide puissamment nos méditations solitaires : nous avons plus de prise et d'empire sur nos idées quand elles sont revêtues de mots ; mais ce ne fut point là sa destination primitive, et la constitution de toutes les langues démontre que cette fin n'est pas la seule qu'elles aient à remplir.

Dans toutes les langues, l'interrogation, le commandement, la promesse, qui sont des actes sociaux, s'expriment aussi facilement et avec autant de propriété que le jugement, qui est un acte solitaire. L'expression du jugement a été honorée d'un nom particulier : on la nomme proposition, elle a obtenu toute l'attention des philosophes ; ils l'ont analysée sans ses éléments de *sujet*, de *prédicat*, ou d'*attribut* et de *copule* ; les diverses modifications de ceux-ci, et des propositions qui en sont composées forment la matière d'un nombre prodigieux de volumes. L'expression de l'interrogation, du commandement, de la promesse n'était pas moins susceptible d'être analysé ; cependant elle ne l'a point été et jamais elle n'a porté un autre nom que les actes qu'elle énonce.

Pourquoi les philosophes ont-ils pris tant de peine à analyser nos opérations solitaires, et si complètement négligé nos opérations sociales ? Je n'en vois qu'une raison, c'est que les opérations sociales ont été oubliées : cet oubli les a laissées dans l'ombre.

Dans toutes les langues, la seconde personne des verbes, le pronom de la seconde personne et le vocatif des noms, ont pour destination propre l'expression des opérations sociales ; s'ils n'avaient pas celle-là, ils n'en auraient point ; Et qu'on n'objecte pas que quelquefois, par une figure de rhétorique, nous nous adressons au vocatif et à (p 88) la seconde personne, à des personnes absentes, et même à des êtres inanimés : cela même confirme notre remarque ; car il n'est point de sens figuré qui ne présuppose un sens naturel antérieur. » (Reid 244a-245b; *Intellectual Powers, Essay I*, chap. VIII, Jouffroy, tome III, p 84-88). Voir aussi 664a.

56. « Le genre humain ayant donc reçu de la nature un langage commun, pauvre il est vrai, et circonscrit aux besoins les plus indispensables, mais intelligible, il ne fallait pas un si grand génie pour lui donner de la perfection, en y ajoutant des signes artificiels qui suppléassent à son insuffisance. Ces signes ont dû se multiplier à mesure que les arts nécessaires à la vie et les connaissances ont fait des progrès. Entre tous ceux dont on pouvait se servir, il n'en est point de plus propres à la formation du langage artificiel que les articulations de la voix, et comme le genre humain les a toujours employées à cet usage, nous avons lieu de croire que c'est à ce dessein qu'elles nous ont été données par la nature. » (Reid 118a, *Recherches*, 2012, p. 74).

57. « C'est surtout de ces signes naturels que le langage emprunte sa force et son énergie ; moins il puise à cette source, moins il est persuasif, moins il a d'expression. Voilà pourquoi l'écriture est moins expressive que la lecture, et la lecture moins expressive que la conversation. La conversation devient elle-même froide et languissante, si elle n'est accompagnée de ces inflexions propres et naturelles, de cet accent et de ces modulations de la voix, qui la rendent si vive et si intéressante. La conversation devient encore plus expressive quant à la vérité des intonations, nous ajoutons le langage des yeux et de la physionomie ; et toutefois elle ne s'élève à toute l'énergie et à toute la perfection dont elle est susceptible que lorsque, à tous ces moyens d'expression, vient se joindre le langage des gestes et de l'action. » (Reid 118a-119b, *Recherches*, 2012, p. 74-75).

58. « Les signes artificiels signifient, mais ils n'expriment pas ; ils parlent à l'entendement comme des caractères et les figures algébriques, mais ils ne disent rien au cœur, aux passions, aux affections, à la volonté ; le cœur et les passions demeurent plongés dans le sommeil et l'indifférence, jusqu'à ce que nous nous servions du langage naturel pour leur parler ; alors ils se réveillent, ils nous écoutent attentivement, et nous obéissent » (Reid 118b, *Recherches*, 2012, p.75).
